

COMMUNE DE WENTZWILLER

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017

Le vingt mars deux mil dix-sept, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SCHMITT Fernand, suite à la convocation adressée à tous les membres le 14 mars 2017.

Etaients présents : Yves TROMMER, Nathalie SPECKER, Franck WANNER, Serge JORDAN, Thierry OTT, Isabelle KLEIN, Claudia REICH, Fernand SCHMITT, Rémi WANNER, Karine WILLAUER, Angelo PILLERI.

Absents excusés : Pascal GRENOUILLET, Hervé SCHMITT

Ordre du jour

1. Urbanisme
2. Saint Louis Agglomération
3. Brigade Verte
4. Divers travaux et acquisition
5. Divers

M. le Maire explique que le procès-verbal de la séance du 6 février 2017 n'a pu être finalisé car il nous manque le numéro cadastral d'une parcelle que la commune souhaite échanger.

1. Urbanisme

Permis de construire

M. FEGA Michaël 7 rue de Hagenthal 68220 WENTZWILLER :
Pour la construction d'une maison d'habitation.

M. SUBASI Recep 11 rue du Président Wilson 68330 HUNINGUE :
Pour la construction d'une maison d'habitation.

Certificats d'urbanisme

Cabinet de Maîtres Wald & Lodovichetti 4 rue de Village Neuf 68330 HUNINGUE:
Section 10 parcelle 302/95 pour une contenance de 520 m²
Pour un terrain situé rue de l'Esp à WENTZWILLER.

Sweet home conseil SARL 88A Grand rue Pierre Braun 68170 RIXHEIM:
Section 1 parcelles 69, 70, 170 et 172 pour une contenance de 1943 m²
Pour des terrains situés rue du Ruisseau à WENTZWILLER.

Cabinet de Maîtres Wald & Lodovichetti 4 rue de Village Neuf 68330 HUNINGUE:
Section 2 parcelle 135/38 pour une contenance de 2890 m²
Pour un appartement situé 1 rue de la Carrière à WENTZWILLER.

Droit de préemption

M. DIDNER Jean-François 4 rue des Floralties 68330 HUNINGUE :

Section 10 parcelle 302/95 pour une contenance de 520 m²

à

M. & Mme SUBASI Recep 11 rue Wilson 68330 HUNINGUE.

M. & Mme WANNER Christophe 5 rue de Folgensbourg 68220 WENTZWILLER :

Section 12 parcelle 289/27 pour une contenance de 642 m².

à

Consort HEYER Médard 2 rue de Folgensbourg 68220 WENTZWILLER.

Consort HEYER Albert 8 rue du Ruisseau 68220 WENTZWILLER :

Section 1 parcelles 126 et 129 pour une contenance de 1127 m².

à

SAS Elise 16 rue de la Forêt Noire 68490 PETIT LANDAU.

M. RAUCH Philippe 6A rue des Vergers 68220 WENTZWILLER :

Section 11 parcelle 399/271 pour une contenance de 2 m².

à

M. MARCHAIS Nicolas 6 rue des Vergers 68220 WENTZWILLER.

M. & Mme DETTWILLER 1 rue de la Carrière 68220 WENTZWILLER :

Section 2 parcelle 135/38 pour une contenance de 2890 m².

à

M. DUFAY Mathieu 15 rue du Fort 68330 HUNINGUE.

2. Saint Louis Agglomération

✦ Saint-Louis Agglomération a mis en place une commission appelée « Corridor du Leimental » qui réunit 8 communes alsaciennes (Buschwiller, Hagenthal-le-Haut-, Hagenthal-le-Bas, Hégenheim, Leymen, Liebenswiller, Neuwiller et Wentzwiller) et les communes limitrophes suisses.

Le but de cette commission est d'évaluer une vision d'avenir à l'horizon 2030 concernant cette partie rurale du Leimental.

Un premier atelier de travail sera organisé par les collectivités suisses le mardi 28 mars 2017 toute la journée.

Messieurs les Maires respectifs de ces communes ont été désignés comme membres de cette commission.

✦ Suite à la fusion des trois intercommunalités du pays de Saint Louis et des Trois Frontières, Saint Louis Agglomération a été créée. Parmi ses compétences obligatoires en matière d'aménagement de l'espace, Saint Louis Agglomération se substitue au PETR (Pôle d'Equilibre Territoriaux et Ruraux).

✦ Motion pour le maintien du CIO à Saint Louis

★ **Délibération n° 1:**

Objet : Motion pour le maintien du CIO à Saint-Louis

Alertés par la menace de fermeture qui pèse sur le CIO de Saint-Louis, les élus de Wentzwiller souhaitent exprimer leur attachement à ce service public de proximité et demandent le maintien de cette structure dans la ville centre.

Partenaire incontournable dans le réseau des acteurs de l'orientation et de l'insertion, le Centre d'Information et d'Orientation de Saint-Louis est un lieu d'accueil public gratuit pour tous les jeunes, scolarisés ou non, ainsi que pour les adultes.

Sur le périmètre de St Louis Agglomération, les services du CIO couvrent 7 collèges et 2 lycées soit une population scolaire cible de plus de 6450 élèves et étudiants (5207 élèves et étudiants de 5 collèges publics et un lycée public -le plus grand d'Alsace- + 1247 élèves de 2 collèges et un lycée privés).

Tout au long de l'année, le CIO organise des entretiens personnalisés et des actions collectives en lien avec la connaissance des métiers, les parcours d'orientation et de formation, l'évolution professionnelle ou la prévention du décrochage scolaire.

Le bilan d'activité 2015-2016 fait apparaître des actions individuelles au profit de 1919 élèves, soit 598 dans les locaux de Saint-Louis et 1321 en établissements scolaires.

A cela s'ajoutent 199 actions individuelles en faveur de jeunes et d'adultes en insertion et l'accueil personnalisé de 786 parents.

Par ailleurs, près de 500 actions collectives complémentaires ont été menées en direction des jeunes, auprès des parents, des équipes éducatives et autres partenaires et professionnels du réseau.

Le CIO s'inscrit pleinement dans le réseau reconnu des acteurs de l'orientation et de l'insertion, il favorise la réussite éducative de nos élèves, accompagne les publics dans leur projet professionnel tout en contribuant à la valorisation de l'emploi local

Face à l'envergure de ces missions, à la multiplicité des interventions du CIO sur notre territoire, aux spécificités de notre bassin de vie, de ses fragilités (jeunes allophones en augmentation, quartier prioritaire de la politique de la ville,...), de ses atouts (opportunités d'emplois, marché du travail frontalier,...), il apparaît absolument nécessaire de préserver un service de qualité et de proximité, en capacité d'apporter des réponses adaptées aux enjeux sociaux et économiques de notre Agglomération qui connaît la croissance démographique la plus importante de la Région Grand-Est.

↳ Lors du Conseil Communautaire du 18 janvier 2017, a été décidée la création, au sein de Saint Louis Agglomération, de 18 commissions thématiques.

Les communes membres peuvent désigner un membre par commission.

Ci-dessous les membres pour la commune de Wentzwiller.

MEMBRES DESIGNES DANS LES 18 COMMISSIONS DE SAINT LOUIS AGGLOMERATION

		Président		Membre
1	Affaires Transfrontalières	M. DEITCHMANN	Maire de Huningue	Claudia REICH
2	Aménagement du Territoire	M. BELLIARD	Maire de Sierentz	Fernand SCHMITT
3	Mutualisation / Equilibre Territorial / Proximité	M. ADRIAN	Maire de Landser	Rémi WANNER
4	Environnement	M. LATSCHA	Maire de Hésingue	Thierry OTT
5	Climat / Energie	M. LITLZER	Maire de Rosenau	Yves TROMMER
6	Assainissement	M. TRITSCH	Maire de Village Neuf	Fernand SCHMITT
7	Eau	M. BURGET	Maire de Kappelen	Pascal GRENOUILLET

8	Mobilité / Transport Urbains	M. ZOELLE	Maire de Saint Louis	Angelo PILLERI
9	Patrimoine / Infrastructures	M. GINTHER	Maire de Bartenheim	Franck WANNER
10	Habitat	M. MEYER	Maire de Blotzheim	Franck WANNER
11	Tourisme	M. KIELWASSER	Maire de Kembs	Thierry OTT
12	Sport	M. WELTE	1er Adjoint de Huningue	Hervé SCHMITT
13	Accessibilité	M. ZELLER	Maire de Hégenheim	Angelo PILLERI
14	Numérique	Mme WILLER	Maire de Buschwiller	Pascal GRENOUILLET
15	Politique de la Ville	Mme SCHMIDIGER	Adjointe de Saint-Louis	Serge JORDAN
16	Petite Enfance / RAM	Mme TROENDLE	Maire de Ranspach-le-Bas	Karine WILLAUER
17	Jeunesse / langue alsacienne	M. GINDER	Maire de Brinckheim	Nathalie SPECKER
18	Culture / Maison de santé	M. WIEDERKEHR	Maire d'Attenschwiller	Pascal GRENOUILLET

3. Brigade Verte

Arrêté collectif portant nomination de la fonction de garde champêtre intercommunal.

Le Maire de la Commune de Wentzwiller

VU les articles L 2542-9, L 2213-16, L2213-17, L2213-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Décret 94-731 du 24 août 1994 modifié par le Décret 96-101 du 6 février 1996 ;

VU la loi du 26 Janvier 1984 modifiée, relative aux dispositions statutaires applicables aux agents de la fonction publique territoriale ;

VU les arrêtés de nomination de gardes-champêtres du Président du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux ;

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 22 septembre 1965 modifié le 25 Juin 1980 ;

ARRETE

Article 1 : **Monsieur Quentin GOYOT**
Domicilié, 8 rue d'Uffholtz- 68700 WATTWILLER
Monsieur Sébastien TOLOSA
Domicilié, 4 rue des Jardins - 68280 ANDOLSHEIM

sont désignés à partir du **9 mars 2017** comme gardes-champêtres de la commune de WENTZWILLER en sa qualité d'agent permanent du Syndicat Mixte Intercommunal des Gardes Champêtres du Haut-Rhin.

Article 2 : Les Gardes Champêtres ayant été agréés par le Procureur de la République de Colmar et de Mulhouse et ayant prêté serment auprès du Tribunal d'Instance de Guebwiller, exerceront la plénitude de leur fonction par les textes en vigueur, dès leur nomination conformément au présent arrêté, par les Maires des communes adhérentes au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin. Ils sont autorisés à porter une arme selon le Décret n°2013-700 du 30 juillet 2013, portant application de la loi n°2012-304 du 6 mars 2012, dans le cadre de leurs missions sur l'ensemble du ban communal.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation sera :

1. Transmise au représentant de l'État dans le Département ;
2. Transmise au Secrétariat du Syndicat Mixte, Brigade Verte – 92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Soultz – 68360.

4. Divers travaux et acquisition

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 28 février 2017 pour l'ouverture des plis concernant deux dossiers :

Restructuration et mise aux normes du stade de foot

13 entreprises avaient sollicité le dossier ; 3 plis ont été enregistrés.

Après analyse des offres, la commission a proposé de retenir l'entreprise CREATI'V, la moins disante pour un montant prévisionnel total des travaux de 81'077,00 € H.T.

Achat d'un tracteur

2 établissements ont soumis leur offre :

ALSATERR SARL pour un montant de 33'500,00 € H.T. et

Ets H. FUCHS SARL pour un montant de 31'000,00 € H.T.

Après analyse des offres, la commission a proposé de retenir les Etablissements FUCHS, entreprise la moins disante.

Travaux rue du 11 Novembre

La commune envisage de refaire une partie de la rue du 11 Novembre très endommagée par les travaux divers (construction, fuites etc...)

Il a été décidé de donner la maîtrise d'œuvre au cabinet IVR (Ingénierie des Voiries et Réseaux) de Wahlbach.

Avant toute démarche, M. Hénon, des établissements IVR souhaite effectuer des relevés topographiques et une inspection des conduites d'assainissement.

Aussi plusieurs devis ont été demandés et ce sont les entreprises SORELIFE pour l'inspection des conduites et OCHSENBEIN pour les relevés topographiques qui ont été retenues.

Le montant total des travaux est estimé à 150'480,00 € H.T.

Place en face des ateliers communaux

Il a été décidé d'empierrer la petite place devant les ateliers communaux.

Deux devis ont été présentés : ETS WIEDMER pour 14'830,00 € H.T. et ROKEMANN pour 14'432,00 € H.T.

Les travaux seront confiés à l'entreprise qui pourra garantir l'intervention le plus rapidement possible.

5. Divers

Elections présidentielles 2017

Afin de préparer les élections présidentielles le 23 avril et le 7 mai 2017, les élus se sont répartis les sièges du bureau de vote. Une permanence de 3 heures est demandée par élu étant donné le fait que les bureaux de votes fermeront à 19 heures pour ces élections.

Opération Haut-Rhin propre 2017

La commune s'associe une nouvelle fois à l'opération Haut-Rhin propre cette année. Le programme est le suivant :

Vendredi 24 mars 2017 à 9 heures tous les enfants de l'école participent au ramassage des déchets sur le ban communal et sur les chemins ruraux.

Un petit goûter leur sera proposé pour les remercier.

Samedi 25 mars 2017 à 9 heures, les bénévoles de la commune ramasseront aux abords des routes et en fin de collecte la commune offrira une petite collation aux participants.

Journée citoyenne 3^{ème} édition

La journée citoyenne aura lieu cette année le 13 mai 2017.

M. Ott Thierry fait part au conseil d'une liste de travaux susceptibles d'être proposés au groupe de bénévoles.

Une réunion spécifique sera organisée afin de définir clairement les ateliers et l'organisation définitive pour ce rendez-vous annuel.

Journée plantation

Cette année encore, il a été décidé de mettre en place une journée plantation. Celle-ci a été fixée au 28 avril 2017.

Demande du périscolaire

L'association des Hiboux Gourmand souhaiterait, dans un but de sécurité, faire installer à la porte d'entrée du bâtiment une sonnette munie d'un visiophone.

Les élus entendent la demande et décide de faire le nécessaire.

Demande de subvention exceptionnelle du cercle d'histoire du Buchholz

Après une première version élaborée en 1990, le cercle d'Histoire du Buchholz a décidé d'éditer un livre sur Wentzwiller, fruit de près d'une année de recherches et de compilation d'archives et de documents concernant l'histoire et le patrimoine de notre village.

L'édition et l'impression de ce document étant relativement onéreuses, le cercle d'Histoire demande à la municipalité sa participation exceptionnelle au financement de ce livre.

Le montant de cette subvention sera discutée lors de l'établissement du Budget Primitif.

Revêtement du sol sur la place de jeux devant la mairie

Le revêtement au sol de la petite place de jeux située devant la mairie est fortement dégradé. Il est nécessaire de trouver un moyen de le réparer avant que les trous en formation ne deviennent plus importants.

Départ à la retraite de M. LANG Jeannot

La Commune de Wentzwiller en association avec le SIAEP de Buschwiller, Wentzwiller et Folgensbourg organise le 21 mars 2017 une petite réception en l'honneur du départ à la retraite de M. LANG Jeannot, employé par les deux entités à mi-temps chacune pendant 14 ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 21 heures 30 minutes.

SCHMITT Fernand

TROMMER Yves

SPECKER Nathalie

WANNER Franck

JORDAN Serge

OTT Thierry

REICH Claudia

WILLAUER Karine

PILLERI Angelo